PRÉFET
DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires
Services Risques Énergie Construction Circulation
Urbanisme et Prévention des Risques

Commune de

BASSE-HAM

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

INONDATIONS

ELABORATION

PRESCRIPTION du 3 février 1997
ENQUETE PUBLIQUE du 03 novembre au 28 novembre 1997
APPROBATION A.P. 98.009-DDE-SAU du 07 avril 1998

REVISION

PRESCRIPTION du 18 octobre 2017
ENQUETE PUBLIQUE du 31 mai au 02 juillet 2021

(3/3) Vu pour être annexé à l'ARRÊTÉ n° 2021-DDT-SRECC-UPR-8 du 29 novembre 2021

Le préfet,
pour le préfet,
le secrétaire général,
Olivier Delcayre

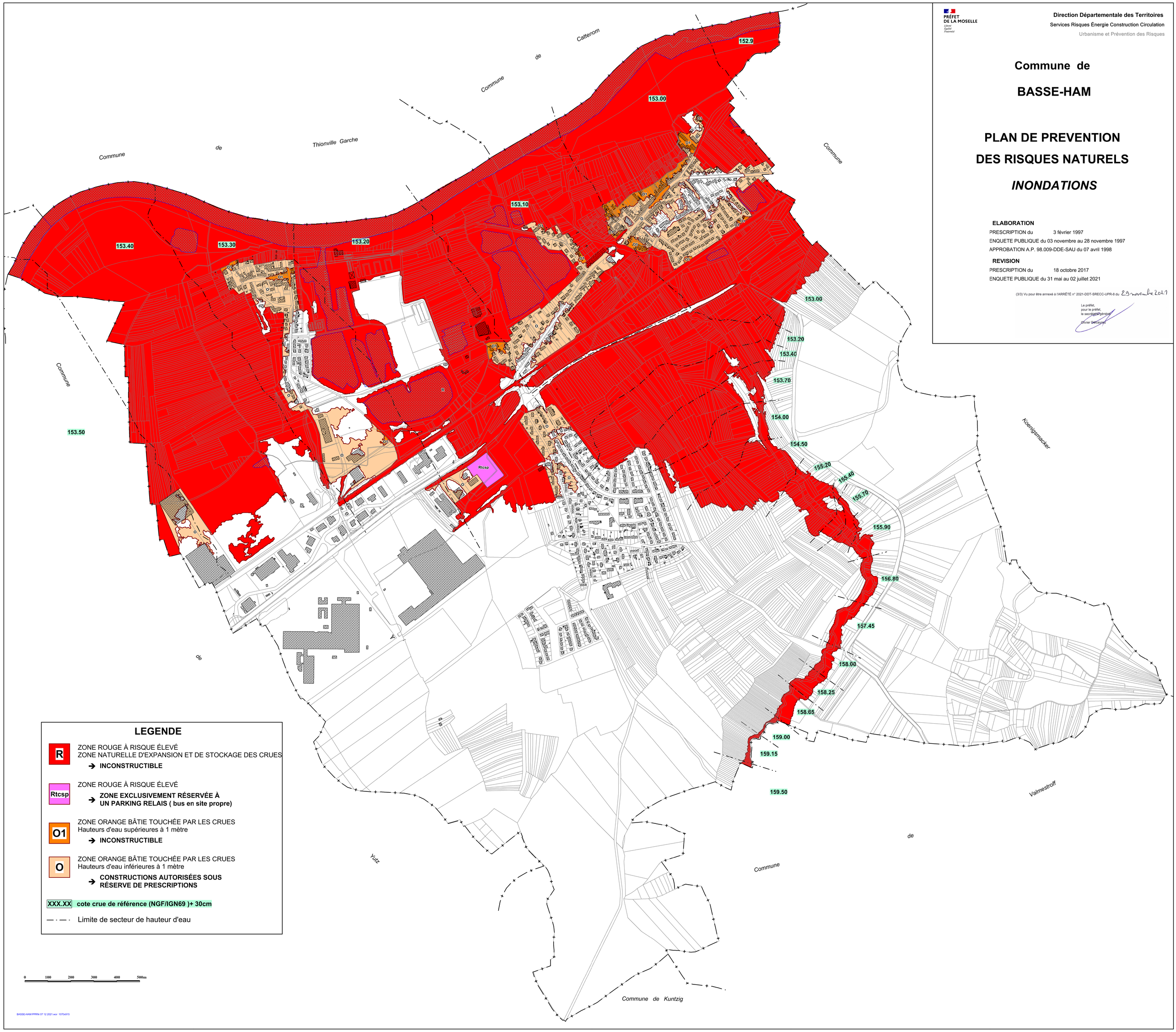

LEGENDE

R — ZONE ROUGE À RISQUE ÉLEVÉ
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
➔ **INCONSTRUCTIBLE**

Rtcsp — ZONE ROUGE À RISQUE ÉLEVÉ
➔ **ZONE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE À UN PARKING RELAIS (bus en site propre)**

O1 — ZONE ORANGE BÂTIE TOUCHÉE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau supérieures à 1 mètre
➔ **INCONSTRUCTIBLE**

O — ZONE ORANGE BÂTIE TOUCHÉE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau inférieures à 1 mètre
➔ **CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS**

XXX.XX **cote crue de référence (NGF/IGN69)+ 30cm**

— · — · Limite de secteur de hauteur d'eau

0 100 200 300 400 500m

BASSE-HAM PPRNI 07 12 2021.wor 1070x915